

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

DU REGROUPEMENT

LA LISTE RECAPITULATIVE DES DELIBERATIONS DU 21 AOÛT 2025

N°ORDRE	N° DELIBERATION		MENTION APPROUVEE OU REFUSEE
01	11	Décision modificative n°01-2025	Approuvée
02	12	Création d'un emploi d'animateur principal de deuxième classe dans le cadre d'un avancement de grade -35 heures	Approuvée
03	13	Création d'adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe dans le cadre d'un avancement de grade -26 heures	Approuvée
04	14	Création d'un emploi permanent aux cadres d'emplois des adjoints d'animations territoriaux, 10 heures pour la gestion des temps d'études surveillées périscolaire	Approuvée
05	15	Revalorisation du prix du repas pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire et extrascolaire, à compter du 1 ^{er} janvier 2026	Approuvée
06	16	Admission en non-valeur des créances irrécouvrables et éteintes pour un montant de 66.70 euros	Approuvée
07	17	Modification N°01-2025 du règlement intérieur des services périscolaires, post-scolaires et extrascolaires	Approuvée
08	18	Modification N°01-2025 des tarifs soumis au quotient familial des services périscolaires et extrascolaires, ajout du tarif accueil post-scolaire pour la gestion des temps d'études surveillées, rentrée scolaire 2025-2026	Approuvée

Fait à Bombon, le 25 août 2025

La Présidente,



B. TILLIETTE

